

# Installation classée pour la protection de l'environnement

## Déclaration simplifiée de changement d'exploitant élevage

**Préfecture de Maine et Loire**  
Bureau des procédures  
environnementales et foncières  
Place Michel Debré  
49934 ANGERS Cedex 9  
Tél. : 02.41.81.81.81  
Fax : 02.41.81.82.27

Cette déclaration simplifiée est destinée à enregistrer la reprise d'une installation existante, lorsque le changement d'exploitant constitue la seule modification apportée par rapport à la dernière démarche de l'exploitant précédent.

Si vous souhaitez modifier certaines conditions d'exploitation, vous devez compléter le dossier de déclaration à télécharger sur le site Internet ([www.maine-et-loire.gouv.fr/](http://www.maine-et-loire.gouv.fr/))

### JE SOUSSIGNÉ (E),

Nom : ..... Prénom : .....

Raison sociale (GAEC – EARL – SCEA...) .....

Noms des associés : .....

Domicile ou siège social : .....

Adresse postale si  
différente du siège social : .....

Téléphone fixe : ..... Portable : ..... e-mail : .....

Localisation de l'installation (si différente du domicile ou du siège) .....

Situation administrative actuelle au titre des ICPE : si l'installation ou d'autres installations de la même exploitation ont déjà fait l'objet d'un classement, préciser la nature et la date du dernier document (arrêté d'autorisation, arrêté d'enregistrement, récépissé de déclaration, et le numéro de dossier inscrit sur les documents)

### DÉCLARE, en application de l'article R.512-68 du code de l'environnement

prendre la suite de .....

.....  
pour l'exploitation de l'installation ayant fait l'objet du document cité plus haut<sup>1</sup>

continuer l'activité déjà déclarée sans modification de la nature et du volume des activités, des impacts prévisibles sur l'environnement, de la gestion des déjections

je joins le relevé parcellaire à mon nom (pour les parcelles détenues par l'ancien exploitant)

je joins la (les) nouvelle(s) convention(s) cosignée(s) avec le repreneur des déjections dans le cas de mise à disposition de parcelles ou de la reprise par une entreprise agréée pour le compostage.

A....., le.....  
(signature et nom du déclarant)